

VITE : Les notes

VITE : Les notes n°1 Janvier 2023

— Industrie et territoires, ensemble pour la transition écologique —

L'économie réelle ralentit. Les tensions sur les volumes et les prix sur les marchés de matières premières et de l'énergie, apparues dès 2015, aggravées par les conséquences de la pandémie de Covid19 en 2020 ainsi que par la guerre en Ukraine en 2021 en sont les principales causes. La poussée inflationniste, en partie alimentée par ces tensions, accentue le risque de transmission à l'ensemble de l'économie. Si l'industrie pâtit actuellement de ce contexte, elle pourrait également en bénéficier, car il met en lumière le nécessaire maintien des activités de production pour l'économie française. Sauver et même relancer l'industrie aurait au moins deux grands avantages. Le premier, économique, résulte des effets positifs à en attendre sur le plan de l'emploi, du développement des territoires et de la compétitivité internationale. Le second est écologique, car produire au plus près des consommateurs génère moins de dommages environnementaux en raison de la réduction des transports et d'un meilleur contrôle des processus.

16%

En augmentant la part de l'industrie dans le PIB de 12 à 16 %, il serait possible de générer une baisse de 3 à 10 % des émissions de gaz à effet de serre.

Un consensus politique en faveur du renforcement de l'industrie... et pourtant

Les annonces de plans et dispositifs d'action publique en faveur d'un maintien, voire d'un renforcement, des activités de production dans l'économie sont nombreuses : Plan France 2030, Territoires d'industrie, projets des Comités de filières du Conseil National de l'Industrie, etc. Pour autant, la maturité d'une réflexion sur le devenir de l'industrie dans un contexte de transition écologique reste à démontrer. Ainsi, le scénario de référence de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) table sur une part de l'industrie dans le PIB de 10 à 11%, correspondant à un simple maintien du niveau actuel, alors que ce dernier est considéré dangereusement bas par nombre de spécialistes. Une autre orientation aurait été possible puisque l'un des scénarios prévoit qu'en augmentant ce ratio de 12 à 16%, il serait possible de générer une baisse de 3 à 10% des émissions de gaz à effet de serre..

Le groupe industriel Legrand, spécialiste des produits et systèmes pour installations électriques et réseaux d'information met en commun une partie de ses besoins pour soutenir des producteurs de la filière électronique, dans une logique d'écosystème. Cette démarche pourrait être poussée par des opérations d'intégration verticale vers l'amont, consistant à recréer un site de production à proximité.



Waterman (marques de stylos Waterman et Parker) a annoncé, en 2021, relocaliser une partie de sa production de Chine dans son usine de Saint-Herblain, près de Nantes. Cette opération s'accompagne d'une évolution de l'empreinte climatique de l'activité grâce à un packaging plus propre œuvrant comme signal émis par l'entreprise soucieuse d'entrer dans un cycle plus vertueux.



Ce paradoxe entre un discours pro-industrie généralisé et des moyens d'action relativement limités se retrouve au niveau du Plan France relance. Il affirme l'engagement industriel national mais ne prévoit que 5 milliards d'euros pour la décarbonation de l'industrie, en plus des 7 milliards proposés pour le développement des filières habituelles (hydrogène vert, véhicule électrique, avion bas carbone et bio-médicaments).

Le manque d'alignement entre les déclarations de soutien et le montant des investissements actuels en faveur de l'industrie se solde ainsi par une empreinte carbone nationale difficile à maîtriser et par une dépendance accrue et fragile de la France dans différents secteurs d'activité (énergétique, médical, textile...), avec une incapacité à produire elle-même ce dont elle a besoin. L'exemple des mascottes pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 est en cela parlant.

Alors que l'attribution à la France est connue depuis près de 5 ans, la fabrication de 80 % des 2 millions de peluches ne se fera pas en France... mais en Chine. La raison invoquée par le gouvernement en 2022 est que les usines françaises n'auraient pas pu absorber une telle commande en seulement deux ans... et peut-être pas non plus en 7 ans.

La fabrication de produits à faible valeur ajoutée comme ces mascottes pourrait ne pas être l'ambition de la France, qui aurait tout à gagner à se concentrer sur ses industries de pointe (aéronautique, nucléaire, spatial, automobile...), à condition de mettre en cohérence l'ambition et les moyens. Mais cette orientation ne peut pas s'appuyer sur la seule volonté des acteurs privés, comme le montre la faible capacité des organisations professionnelles à anticiper les besoins de production et les pénuries. La solution est à chercher du côté de l'élaboration d'une véritable politique publique industrielle pensée et planifiée qui serve de cadre stable et structuré à la mise en place des stratégies d'entreprise.

La réindustrialisation pour faire face aux crises

Au plan européen et national, la question de la réindustrialisation s'est notamment posée après la crise financière de 2008-2009, avec la publication du rapport Gallois en 2012. Le consensus autour de ce sujet s'est ensuite renforcé dès le début de 2020, alors que des usines étaient mises à l'arrêt.

Cette cessation d'activité a, en effet, été provoquée par la fermeture de sites de production et de ports en Asie, mais aussi par le blocage du canal de Suez en mars 2021. Également en cause, les tensions sur le marché de l'énergie et un renchérissement de certains produits (agroalimentaires, papier, matériaux de construction, etc.) ont fragilisé certaines activités de l'Hexagone.

De même, après une chute mondiale en 2020, le prix des intrants (pétrole, gaz, nickel, aluminium ou encore, blé, soja, bois, etc.) connaît une hausse exceptionnelle depuis le début de l'année 2021. À ces hausses de prix, s'ajoutent la flambée des taux de fret et l'allongement des délais d'acheminement qui alimentent une inflation aggravée par la désorganisation de la chaîne logistique, déjà mise à mal par la crise sanitaire, puis par les tensions qui ont résulté de la reprise économique et désormais par la guerre en Ukraine.

Renforcer l'industrie locale en contrôlant les approvisionnements

Pour limiter l'impact de ces perturbations, deux solutions s'offrent aux entreprises :

- diversifier les sources d'approvisionnement pour limiter et répartir les risques.
- trouver des fournisseurs plus proches.

Cette recherche d'une meilleure maîtrise des ressources fait ainsi écho au souci d'indépendance, voire de souveraineté, manifesté par le gouvernement, et à l'impératif de sobriété (Brice, 2022). Elle va aussi dans le sens des recommandations de Nicolas Dufourcq dans l'introduction de « La désindustrialisation de la France », pour qui les orientations de la reconquête industrielle et la transition écologique pourraient reposer sur les territoires et le portage de projets industriels à l'échelle locale.

Le développement de l'industrie ne saurait cependant se réduire à une série de localisations, délocalisations, relocalisations. Une telle conception assimile le développement à un jeu de chaises musicales où certains gagnent et d'autres perdent, gagnent un temps, mais perdent ensuite, ... mais sans garantie que le système ne se transforme, c'est-à-dire qu'un développement se produise.

47%

C'est la part des entreprises déclarant envisager un rapatriement d'une partie de leurs achats de manière à s'approvisionner plus près de leur site de production.

Déjà explorée dans des projets portés par le programme Territoires d'industrie, la proximité géographique pourrait reprendre de l'importance et, ainsi, devenir une dimension prioritaire du renouveau industriel français, d'autant qu'elle nourrit la politique de décarbonation. À terme, cela devrait se traduire par une plus forte intégration des activités productives dans les villes et, plus largement, dans les territoires denses. Selon une étude menée par le cabinet AgileBuyer et le Conseil national des achats, les entreprises seraient 47 % à envisager un rapatriement d'une partie de leurs achats de manière à s'approvisionner plus près de leur site de production. Mais la réussite de ces démarches nécessite une coordination des politiques industrielles, environnementales et énergétiques.

Plusieurs voies possibles pour les entreprises

Pour rapatrier leurs achats, les entreprises peuvent s'appuyer sur des opérations de croissance interne, avec la création d'une entité dédiée à la fabrication de certaines fournitures, mais aussi sur de la croissance externe, quand l'opération consiste à racheter un fournisseur sur le point de fermer ou de se délocaliser, afin de sécuriser les approvisionnements.

Une autre forme de recentrage géographique de l'écosystème de production consiste aussi à fermer des sites à l'étranger pour les ouvrir en France. La proximité leur garantit en effet une réduction des coûts liés aux postes achats grâce à de moindres dépenses de transport, une réduction des stocks et, au final, une diminution du besoin en fonds de roulement (BFR). Elle permet de mieux maîtriser les coûts directs et indirects, de réduire la part du transport dans le coût total et de mieux gérer les délais.

De cette transformation de la politique d'achat peut résulter une dynamisation du marché et donc de la production. Elle peut aussi permettre aux entreprises d'augmenter leurs prix de vente si les consommateurs sont sensibles à l'origine et à la qualité environnementale des produits. Privilégier les intrants fabriqués à proximité peut également aider à améliorer la traçabilité et la qualité des produits, ainsi qu'à réduire l'empreinte carbone, en cohérence avec les éventuels objectifs RSE de l'entreprise.

Un nécessaire changement structurel...

Nombre d'entreprises mettent en œuvre ce type de stratégie mais le caractère dispersé de ces initiatives individuelles risque de les rendre réversibles, car considérées comme temporaires et principalement adaptées à des périodes de crise.

Les incitations créées par les tensions sur les marchés et l'autorégulation ne semblent ainsi pas suffisantes pour servir d'armature à un retour de l'industrie nourri de l'impératif écologique. La crise énergétique actuelle pousse l'industrie à prendre des mesures telles que la baisse du chauffage, la réduction de l'éclairage la nuit, l'achat de groupes électrogènes pour se prémunir des coupures d'électricité... mais ces actions sont réversibles car uniquement motivées par des situations conjoncturelles.

La transition écologique de l'industrie nécessite des changements plus profonds, qu'il s'agisse de la transformation de l'activité même ou du développement d'industries de la transition écologique qui pourront l'accompagner. Or, les conclusions de la COP27 montrent à quel point il est difficile pour les participants à infléchir la tendance des pays pour aller vers une trajectoire de réchauffement n'excédant pas les 1,5 degré.

Pour y parvenir, les choix et orientations individuels doivent être encadrés par des politiques publiques qui fixent un cap et mettent en place un ensemble de dispositifs. Comme l'ont montré de nombreux travaux, le développement de l'industrie est notamment lié à la façon dont elle s'ancre dans une localité, dans un territoire. Ces interactions dynamiques doivent être analysées du point de vue de leurs contenus, de leurs intensités, de leurs organisations et des ressources qui y sont conçues et mises en jeu.

Elles reposent sur des arrangements institutionnels, c'est-à-dire des formes de gouvernance associant firmes, autorités publiques et l'ensemble des structures qui en dépendent (associations professionnelles, opérateurs publics spécialisés et multi-niveaux, etc.). Il est en effet temps d'aller au-delà des incitations à innover et des recommandations vagues de meilleure intégration des enjeux de sobriété, dans les branches d'activité, les entreprises et les territoires. Avec un programme concret et précis de transformation, fondé sur des contreparties aux aides, des normes, des mécanismes d'ajustement carbone aux frontières de l'Europe, l'industrie aura une chance de se renouveler et, donc, de prospérer.

Pour aller plus loin.

Arab N., Crague, G.

(à paraître) Une gouvernance métropolitaine de la réindustrialisation Les enseignements du projet de mutation de la Vallée de la Chimie lyonnaise, Géographie, Economie, Société

Bianchi, P., Labory, S.

(2006), « From 'Old' Industrial Policy to 'New' Industrial Development Policies », dans International Handbook on Industrial Policy, Edward Elgar Publishing, p. 3451.

Brice, B.

(2022) La sobriété gagnante. Paris, Librinova.

Carré, D., Levratto, N. et Frocraïn, P. (2019) L'étonnante disparité des territoires industriels. Paris, Presses de l'Ecole des Mines - Les Notes De La Fabrique

Dufourcq, N. (2022) La désindustrialisation de la France 1995-2015. Paris, Odile Jacob.

Gallois, L. (2012) Pacte pour la compétitivité de l'industrie française. Paris, Documentation Française.

Rodrik, D. et Sabel, C.F. (2019) Building a Good Jobs Economy. HKS Working Paper No. RWP20-001, Disponible sur papers.ssrn.com

Rumpala, Y. (2018), Intelligente autrement : de la « Smart city » à la « Fab city ».

Émergence d'un modèle alternatif de ville « intelligente » et logiques de reconfiguration du collectif urbain, Métropoles, Hors-série 2018.